

LE FORT DE FEYZIN

UN PROJET

DE DEVELOPPEMENT

FOREWORD

— *If you are reading these lines, then you will certainly be seduced by the many advantages of the fort of Feyzin... With its 22000 square meters of extremely well-preserved buildings, surrounded by 26 hectares of nature, the fort is an easily reachable place right in the center of Feyzin.*

— *The former military fort was bought in 2003 by the City Council of Feyzin. Since then some security modifications have been made and in 2009, the Fondation du Patrimoine sponsored the restoration of the entrance building. Now, the fort of Feyzin is at the heart of an ambitious project for its harmonious development and improvement. This site is well worth it: well-known and appreciated by its neighbours, the fort of Feyzin offers many possibilities for the future of the city of Feyzin, as well as for all the south of Lyon and its suburbs.*

— *This document aims at showing you the various directions of this development program, they will certainly inspire you to join this great adventure.*

AVANT PROPOS

— Si vous tenez aujourd’hui ce document entre les mains, c’est que le fort de Feyzin recèle des richesses susceptibles de vous intéresser... Un site de 22 000 m² de bâti exceptionnellement bien conservé, entouré de 26 hectares d’espaces naturels et boisés, situé au centre de la ville de Feyzin, facilement accessible.

— Acquis en 2003 par la commune de Feyzin, le fort a vu son pavillon d’entrée réhabilité en 2009 grâce à la Fondation du Patrimoine, après des premiers travaux de sécurisation menés par la ville de Feyzin. Aujourd’hui, il est au coeur d’un programme d’aménagement ambitieux, pour un développement cohérent et harmonieux d’un site exceptionnel, apprécié de ses nombreux voisins, et présentant un grand potentiel pour l’avenir à Feyzin et dans le sud-est de l’agglomération lyonnaise.

— Ce document vous présente les différents axes de ce programme d’aménagement, ainsi que les projets concrets qui ne manqueront pas de vous intéresser et vous inciter à participer à cette grande aventure.

01 P.06—11
UN SITE EXCEPTIONNEL

02 P.12—15
**UN PROJET COHÉRENT
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

03 P.16—23
**ACTE 1: DES PREMIÈRES
RÉALISATIONS**

04 P.24—27
**ACTE 2: UN PROGRAMME
POUR L'AVENIR**

05 P.28—38
10 PISTES POUR AGIR

UN SITE EXCEPTIONNEL

- **AU COEUR DE 26 HECTARES D'ESPACE BOISÉ DE GRANDE QUALITÉ QUI ABRITE UN GRAND NOMBRE D'ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES, LE FORT DE FEYZIN REPRÉSENTE UNE SURFACE BÂTIE DE 22 000 M² - DONT 11 560 M² UTILES. UNE SURFACE TOTALEMENT DISSIMULÉE SOUS LA VÉGÉTATION ET DONC PRATIQUEMENT INVISIBLE DE L'EXTÉRIEUR.**

- **P.07 UN SITE ACCESSIBLE DE L'AGGLOMÉRATION**
- P.08 UN SITE AU CŒUR DE LA VILLE**
- P.08 UN ANCIEN FORT MILITAIRE**
- P.09 UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL**
- P.10 UN PATRIMOINE NATUREL**

UN SITE ACCESSIBLE DE L'AGGLOMÉRATION

Le fort de Feyzin occupe une place stratégique dans l'agglomération et au cœur de la ville. Feyzin est située sur un nœud routier et autoroutier d'importance majeure, au carrefour de l'autoroute A7 et du Boulevard Urbain Sud permettant l'accès à la Rocade Est, et traversée par la RD307 (ex Nationale 7).

Ville du Grand Lyon, Feyzin est desservie par les transports collectifs de l'agglomération. Deux lignes de bus d'agglomération, une ligne départementale d'autocar, un tramway et le Train Express Régional permettent de relier Feyzin aux villes voisines et à la ville de Lyon.



UN SITE CENTRAL ET ACCESSIBLE

— UN SITE AU CŒUR DE LA VILLE

Longtemps isolé par un unique accès confidentiel, le fort s'ouvre progressivement sur la ville. Côté nord, la prochaine transformation, par le Grand Lyon, de la rue du Docteur Long en une véritable voie verte permettra un accès sécurisé « modes doux » au secteur du fort. Par ailleurs, les cheminements piétons créés sur le pourtour de l'espace boisé ont permis d'ouvrir le site sur le parc de l'Europe à l'ouest et sur le chemin sous le fort au sud.

Le site du fort constitue donc un enjeu majeur pour le développement urbain de la commune du fait de sa position centrale qui le rend incontournable dans la réflexion liée à tous les projets du territoire. Il représente en effet un élément structurant de la commune : proche du cœur administratif du Carré Brûlé (Hôtel de ville) et du cœur commercial de la ville (place Louis Grenier), mais aussi du cœur socio-culturel du parc de l'Europe qui concentre la médiathèque, le collège, un gymnase, l'école de musique, des terrains de sport...

Afin d'acter l'intérêt de ce secteur pour le développement de la ville, il sera intégré au zonage « territoire urbain », dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour l'agglomération lyonnaise, en cours d'approbation.

— UN ANCIEN FORT MILITAIRE

Le fort de Feyzin est un ancien ouvrage militaire, construit dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Sa situation s'explique par l'histoire des fortifications et des lignes de défense de la ville de Lyon.

Après la défaite de 1870 face aux Prussiens, le général Séré de Rivières est chargé de mener à bien le projet de renforcement de la protection militaire de la ville de Lyon. Il décide de procéder à la construction d'une seconde couronne périphérique de fortifications, plus éloignée, et constituée d'une dizaine de forts situés sur ce qui est aujourd'hui le pourtour du territoire de la communauté urbaine de Lyon. Une répartition stratégique qui permet non seulement de protéger la ville mais aussi toute l'agglomération lyonnaise.

Le fort de Feyzin est érigé entre 1875 et 1877, c'est l'un des premiers édifices construits au sein de cette seconde couronne. Bien que prévu pour faire la guerre, cet ouvrage sera finalement utilisé essentiellement en tant que garnison par l'armée, puis par la gendarmerie nationale, pendant 120 ans. En 1998, l'armée quitte définitivement les lieux ; le fort devient propriété de la commune en juillet 2003.



GÉNÉRAL SÉRÉ DE RIVIÈRES

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le fort de Feyzin résulte d'une construction typiquement militaire avec une seule entrée accessible par un pont roulant qui enjambe un fossé, lequel entoure l'ensemble selon une structure pentagonale. C'est l'un des meilleurs exemples du style «Séré de Rivières» avec une forme très marquée : il est ouvert sur la ville à défendre et en pointe vers l'éventuel assaillant.



ACCÉDER AUX CAPONNIÈRES

Le glacis, terrain à l'extérieur des fossés, est en pente douce avec une inclinaison reprenant celle des banquettes d'infanterie afin d'optimiser les tirs et mieux repousser les assauts. En période de paix le glacis est légèrement boisé, ce qui procure des réserves de bois en cas de conflit.

Les pièces d'artillerie lourdes sont positionnées sur des plateformes à ciel ouvert et orientées pour des missions de défense bien précises.

Le fort a été conçu pour loger 850 soldats en temps de guerre, ou une garnison réduite en temps de paix, ce dans les casernements se trouvant au niveau intermédiaire. Depuis le centre du fort, des gaines et couloirs permettent des accès directs à la surface et aux parties inférieures de l'ouvrage. Au niveau du sol naturel se situe un ensemble de pièces destinées à la défense du glacis et de l'entrée, et des pièces liées au fonctionnement même de la vie du fort.

Le couloir principal de circulation fait le lien avec l'ensemble des éléments desservant le fort et avec les gros magasins de stockage des projectiles. On trouve également à ce niveau les écuries.

Au bout de longues galeries d'accès figurent les éléments de défense rapprochée du fort. Ces caponnières, situées au niveau des fossés, sont les éléments bâtis les plus impressionnants, et l'une des originalités du fort de Feyzin réside dans la présence d'une caponnière double à deux batteries de trois pièces.



L'ARRIVÉE AU FORT DE FEYZIN

— UN PATRIMOINE NATUREL

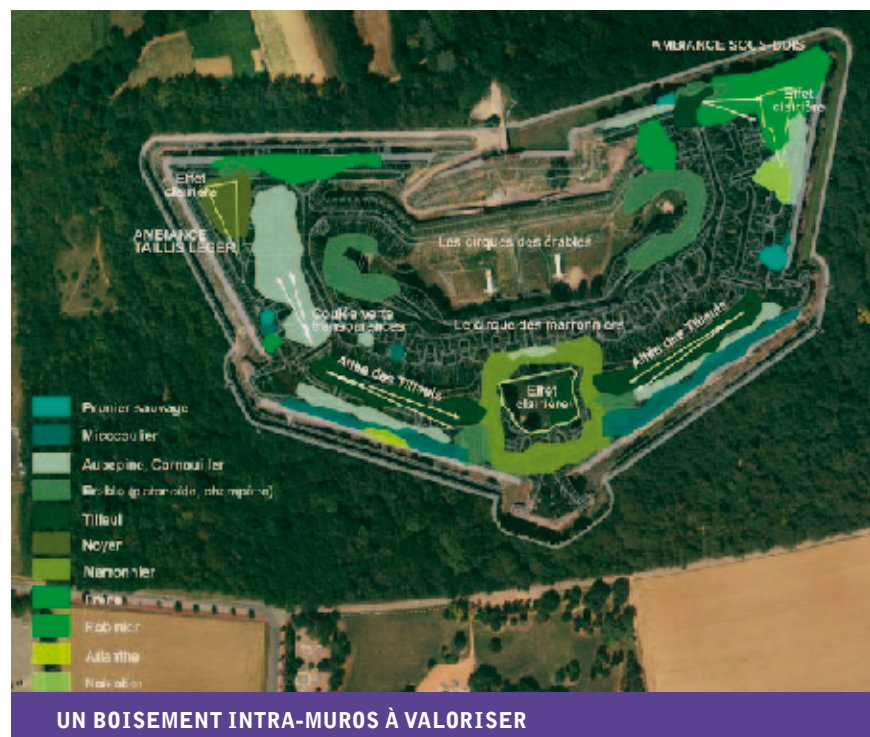
Le fort est dissimulé dans un bois de 26 hectares parfaitement dessiné, de forme hexagonale. Malgré quelques espèces invasives à maîtriser, le boisement est très intéressant et riche d'ambiances paysagères variées. Une diversité de milieux qui permet au site d'abriter une faune particulière.

Sous un aspect dense et confus, l'espace boisé entourant les bâtiments du fort est de grande qualité. Majoritairement composés de frênes et d'érables, les bois du fort abritent également d'autres essences intéressantes : tilleuls, marronniers, cèdres, platanes, chênes, féviers à trois épines... Le sentier des bois du fort, accessible au public, est équipé depuis 2005 d'un parcours botanique valorisant cette variété d'espèces.

Dans l'enceinte du fort se trouvent des arbres à valoriser. Cependant la végétation a colonisé le bâti (présence importante d'ailantes et d'acacias de mauvaise qualité), ce qui cache la richesse topographique artificielle et symétrique du fort : jeu de plateformes, talus, banquettes, passages couverts...

Par ailleurs, différents inventaires effectués par le Centre Ornithologique Rhône-Alpes (CORA) en 2002, l'Office National des Forêts (ONF) en 2006 et le bureau d'études spécialisé Mosaïque environnement en 2009, ont permis de recenser les habitats naturels et la flore présents au fort de Feyzin.

D'après l'inventaire effectué en 2009, on y trouve parmi bien d'autres espèces, quelques spécimens protégés et donc à préserver : le lucane cerf-volant (coléoptère), l'écaille chinée (papillon de nuit), la chouette effraie et l'alouette des champs, ou encore l'écureuil roux. A ces quelques exceptions près, les habitats naturels, la faune et la flore sont assez ordinaires. Cependant le site du fort représente un enjeu écologique certain dans le contexte péri-urbain de l'agglomération lyonnaise.



— **SITE ÉTENDU ET ACCESSIBLE, ÉLÉMENT DE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET NATUREL À PRÉSERVER : LE FORT DE FEYZIN REQUIERT UN PROJET D'AMÉNAGEMENT AMBITIEUX À LA HAUTEUR DE SES NOMBREUX ATOUTS.**

UN PROJET COHÉRENT DE DÉVELOPPE- MENT LOCAL

- LA MUNICIPALITÉ DE FEYZIN A AFFICHÉ SA VOLONTÉ DE CONSTRUIRE UN PROJET GLOBAL D'AMÉNAGEMENT, EN PARTANT DU PRINCIPE QUE LA MEILLEURE FAÇON DE PRÉSERVER CE PATRIMOINE ARCHITECTURAL HISTORIQUE EST DE LE FAIRE REVIVRE. AFIN D'OFFRIR À CE SITE EXCEPTIONNEL UN DESTIN À SA HAUTEUR, LA VILLE A CONÇU UN PROJET D'AMÉNAGEMENT AMBITIEUX, BASÉ SUR TROIS GRANDES IDÉES, QUE L'ON POURRAIT QUALIFIER D'«INVERSIONS PARADIGMATIQUES».
- **P.13** OUVRIR LE SITE AU PUBLIC
- P.14** S'INSCRIRE DANS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
- P.14** DÉDIER LE SITE À LA PAIX

OUVRIR LE SITE AU PUBLIC

Lors de l'acquisition du site par la Ville, les 26 hectares de bois ainsi que le fort étaient classés «terrain militaire», donc interdits d'accès. Le fort étant conçu pour vivre refermé sur lui-même et en autarcie, il a été décidé de l'ouvrir largement au public, ce qui contribuera à une réelle amélioration du cadre de vie et de l'image de la ville. Et du fait de la facilité d'accéder à Feyzin et au fort, ces ouvertures au public sont pensées pour les Feyzinois mais aussi plus largement pour les Grand-Lyonnais et les habitants des communes voisines.



OUVRIR AU PUBLIC L'ANCIEN FORT MILITAIRE

— S'INSCRIRE DANS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Feyzin est connue essentiellement pour sa zone industrielle, et en particulier pour la raffinerie de pétrole sise le long de l'autoroute. L'aménagement du fort doit donc s'inscrire dans une démarche de développement durable, en cohérence avec les engagements municipaux puisque Feyzin a été la première ville du Rhône à se lancer dans l'élaboration de son agenda 21. La zone industrielle représentant un tiers du territoire de la commune, le seul élément de la commune en capacité de « rivaliser » avec cette zone est le fort. En effet, ce dernier peut constituer une sorte de contre-poids, un élément capable de rééquilibrer géographiquement la commune.



— DÉDIER LE SITE À LA PAIX

Le fort, ouvrage militaire, était initialement prévu pour faire la guerre ; il a donc logiquement été envisagé de le dédier désormais à la paix. A ce titre, et pour s'inscrire dans les thématiques liées au développement durable, il est intéressant que le fort accueille des projets qui puissent mettre en valeur la culture et le maintien de la paix.

— **OUVERTURE AU PUBLIC,
DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DÉDIER LE SITE À LA PAIX :
TROIS AMBITIONS POUR UN PROJET
EN DEUX TEMPS.**

ACTE 1: DES PREMIÈRES RÉALISATIONS

— TOUT EN MENANT UNE RÉFLEXION SUR L'AVENIR À MOYEN LONG TERME DU SITE POUR UN PROJET QU'ELLE SOUHAITE AMBI- TIEUX, À LA HAUTEUR DU CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE DU SITE, LA VILLE A ENTREPRIS UN CERTAIN NOMBRE D'AC- TIONS CONCRÈTES DANS LE BUT DE PER- METTRE AUX HABITANTS DE S'APPROPRIER PETIT À PETIT « LEUR » FORT.

- P.17 LES MOYENS DE LA RÉFLEXION
- P.17 DES TRAVAUX DE SÉCURISATION
ET D'ACCESSIBILITÉ
- P.19 LA RÉHABILITATION DU PAVILLON D'ENTRÉE
- P.20 DES VISITES PONCTUELLES ET UNE
MANIFESTATION FESTIVE ANNUELLE
- P.22 RÉFLEXION ET CONCERTATION

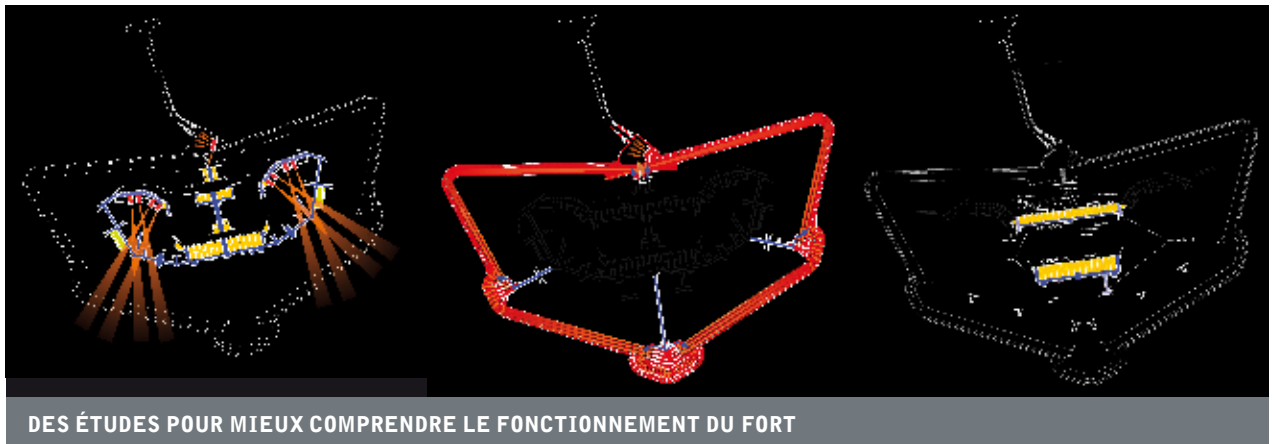
LES MOYENS DE LA RÉFLEXION

Dès l'acquisition du site en 2003, la Ville a souhaité se donner les moyens de la réflexion en se dotant d'outils de qualité, afin de définir le cadre politique du programme envisagé pour l'avenir du fort.

Tout d'abord un plan topographique : l'armée n'ayant laissé que très peu de documents cartographiés, la commune s'est vue dans l'obligation de faire réaliser des relevés topographiques très précieux de l'ensemble du site.

Ensuite une étude préalable architecturale, paysagère et urbanistique : au-delà de l'état des lieux technique du site et des réseaux, les éléments bâtis ou naturels remarquables ont été repérés, nourrissant une réflexion sur les conditions de l'intégration urbaine du fort dans la ville. L'étude du fonctionnement des circulations à l'intérieur du site a aussi permis une réflexion sur la partition possible des lieux.

Enfin, plusieurs inventaires de la faune et de la flore par des organismes experts ont contribué à dresser un état des lieux du patrimoine naturel, pour en dégager les possibles enjeux écologiques.



DES TRAVAUX DE SÉCURISATION ET D'ACCESSIBILITÉ

Les premières actions engagées après l'acquisition du fort ont eu pour objectif de rendre le site accessible au grand public et particulièrement aux Feyzinois : les espaces boisés extérieurs dans un premier temps, puis l'intérieur des fossés.

A l'intérieur du bois, après réalisation d'un diagnostic faunistique et floristique, un chemin faisant le tour du fort a été réalisé en partenariat avec l'Office National des Forêts. En 2005, cette balade dans les bois du fort a été enrichie d'un parcours botanique, réalisé et implanté par la Ville.

Afin de pouvoir élargir encore l'accès au bois, espace naturel de très grande qualité en plein cœur de la commune, la Ville a ensuite réalisé un travail de sécurisation des fossés. Un dispositif de clôture respectant le cadre naturel (en lien avec l'ONF) a été mis en place pour éviter toute chute de promeneur dans les fossés profonds de 8 mètres. Cette clôture a été finalisée par la pose d'un portail à l'entrée, dont le modèle a été calqué sur l'original.

Enfin, la Ville a fait appel à un bureau d'étude spécialisé en matière de sécurité, afin de réaliser un diagnostic des points sensibles. Sur la base de ce diagnostic, un plan triennal de sécurisation a été défini. La première phase est aujourd'hui terminée (pont, portail...). Comme pour la pose du portail extérieur, un grand soin a été apporté au choix des matériaux afin de respecter l'aspect patrimonial du site.

La réalisation des actions définies ci-dessus ont permis de satisfaire au premier objectif : rendre aux Feyzinois l'accès au bois du fort, qui est aujourd'hui particulièrement fréquenté par les promeneurs et les cyclistes.



LE SENTIER BOTANIQUE ENTOURE LE FORT

LA RÉHABILITATION DU PAVILLON D'ENTRÉE



LE PAVILLON RÉHABILITÉ

Grâce au financement de la Fondation du Patrimoine et à son partenariat avec la Fondation Total, la ville de Feyzin a pu engager dès 2007 des travaux de réhabilitation. Cette première tranche de travaux d'ampleur portait sur la requalification du pavillon d'entrée et de ses abords. Nettoyage des façades, sécurisation des abords, rien n'a été laissé au hasard pour faire de ce pavillon un point d'accueil des futurs projets d'ouverture au plus grand nombre.



DES SALLES AMÉNAGÉES

En entrant dans l'enceinte du fort, l'arrivée sur le ravelin a été dégagée et aménagée, le pont roulant permettant de franchir le fossé a été sécurisé, nettoyé et remis en état de marche, ses barrières repeintes.

Au niveau du bâtiment d'entrée, les façades extérieures ont été nettoyées et débarrassées de leur calcaire, les acrotères et couvertines du frontispice ont été rafraîchis, les parements pierre ont été repris, et la voûte centrale extérieure a été sablée et mise en valeur. L'allée centrale a été refaite avec des pavés réutilisés de vieilles rues de l'agglomération.

L'intérieur du bâtiment d'entrée est désormais réparti en quatre salles principales qui auront vocation à remplir les fonctions d'accueil, de réunion, d'exposition, ainsi que de stockage.

Cette première tranche de travaux de valorisation du bâtiment d'entrée a été accompagnée de la viabilisation des lieux : réseaux eau et électricité, distribution d'eau froide et réseau de chauffage, évacuation des eaux usées, circuit de ventilation.

— DES VISITES PONCTUELLES ET UNE MANIFESTATION FESTIVE ANNUELLE

Dès 2005, la Ville a pu envisager sereinement l'ouverture ponctuelle du site au public, afin de permettre aux habitants proches de découvrir un site mystérieux qu'ils ne connaissaient pas, de permettre aux Feyzinois de s'approprier «leur» fort, et de faire connaître ce site extraordinaire au plus grand nombre.

Deux types d'évènements ont été imaginés : les visites pures pour les personnes souhaitant découvrir ce patrimoine méconnu, et les manifestations festives permettant de s'approprier ce cadre hors du commun.

La première ouverture du site au public a eu lieu à l'occasion des journées européennes du patrimoine en septembre 2005. Elle s'est soldée par un immense succès puisque plus de 1500 personnes ont visité les lieux. Depuis, des visites guidées, enrichies chaque année, sont systématiquement organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine, attirant à chaque fois un large public (entre 1000 et 1500 personnes à chaque édition).

Au-delà de la visite, un événement artistique et culturel, «le fort en bal(l)ade», offre chaque année depuis 2006 une journée festive et familiale le long d'un parcours culturel (musique, théâtre, arts de rue, spectacles pour enfants) dans l'enceinte du fort.

Cette manifestation a connu un grand succès dès sa première édition, et le fort en bal(l)ade est devenu un rendez-vous annuel printanier à Feyzin, avec une participation toujours importante du public : entre 1500 et 2500 personnes pour chacune des éditions proposées.



LE FORT SE VISITE DURANT LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le Fort en Balade

7 JUIN 2009

4^{ème} édition



14h00 - 21h00
entrée libre et gratuite
Fort de Feyzin

le fort 
VILLE DE FEYZIN

— RÉFLEXION ET CONCERTATION

Parce que le projet d'aménagement du fort s'est voulu ambitieux et fédérateur, la Ville s'est entourée dès 2003 d'un certain nombre de partenaires, publics et privés, afin d'associer le maximum de compétences à la réflexion sur le projet.

Trois idées fortes « sécuriser - imaginer - ouvrir » ont servi de base à la concertation menée sur ce projet, à laquelle les habitants de Feyzin et les agents de la Ville ont également été associés.

Dès la fin de l'année 2003, un Comité Stratégique pour l'avenir du fort de Feyzin a été constitué. Ont répondu à l'appel du Maire de Feyzin : l'Association Vauban, le Conseil Régional Rhône-Alpes, la Communauté urbaine de Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le CAUE du Rhône, l'Institut d'Urbanisme de Lyon, l'École d'Architecture de Lyon, la DRIRE, la DIREN, la raffinerie Total de Feyzin, le Conseil Général du Rhône, le Service Départemental d'Architecture, l'ADERLY, l'École de la Paix de Grenoble, l'Institut Bioforce... Chacun des membres du comité a fourni des éléments écrits de réflexion sur l'avenir du site compilés dans un « cahier des contributions ».

Après quelques années de travail pour une meilleure connaissance du site et après les premiers événements permettant au public de découvrir le fort, un « Rendez-Vous Citoyen », mêlant réunion publique et débat, a été organisé en juin 2007 par la Ville. Il s'agissait de présenter en détail le site et son histoire, mais également de faire partager pleinement aux Feyzinois les réflexions en cours, et d'enrichir le projet de leur participation. Le débat qui s'en est suivi a permis d'alimenter la réflexion de l'équipe municipale en y intégrant les attentes des habitants.

Les agents municipaux ont également été associés au projet pour le fort. En 2008, dans le cadre d'une démarche visant à impliquer les agents dans le projet municipal, un atelier de travail a été consacré au devenir du fort afin d'enrichir le projet de leurs propositions.

Et pour garder une trace de l'évolution du projet, la Ville a confié dès 2003 au réalisateur Vincent Boujon une mission de suivi des différents stades de l'élaboration du projet du fort. Un DVD retraçant les premières réalisations, des réflexions du comité stratégique à l'inauguration du pavillon d'entrée réhabilité en passant par les manifestations culturelles, a déjà été réalisé.

Toutes les actions menées depuis 2003, ainsi que les premiers travaux de valorisation architecturale réalisés grâce au concours de la Fondation du Patrimoine via la Fondation Total, ont été un premier pas symbolique pour redonner vie au fort, et ont permis de mettre en route la machine en capacité de faire revivre le site et lui permettre d'accueillir des activités qui le feront rayonner.

Depuis 2009, la ville s'est concentrée sur la rédaction du schéma d'aménagement global du fort et sa traduction en un programme pluriannuel d'aménagement.

- **APRÈS DES PREMIERS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAR LA VILLE ET LA RESTAURATION DU PAVILLON D'ENTRÉE RÉALISÉE GRÂCE À LA FONDATION DU PATRIMOINE, LE PROJET POUR LE FORT ENTRE DANS SA DEUXIÈME PHASE : L'AMÉNAGEMENT DU SITE POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS ET DE PUBLICS LES PLUS LARGES POSSIBLES.**

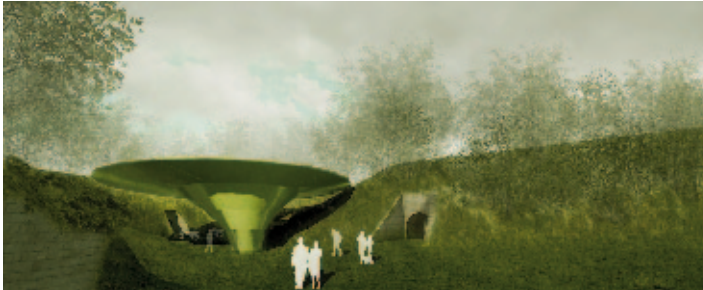
ACTE 2: UN PROGRAMME POUR L'AVENIR

— DEPUIS L'ACQUISITION DU FORT EN 2003, LA VILLE A MENÉ DES RÉFLEXIONS VISANT À PROPOSER UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT GLOBAL DE CE SITE, AFIN QUE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS ENVISAGÉES PUISSENT COHABITER DANS CET ESPACE REMARQUABLE ET PARTICULIER. LE PROGRAMME PROPOSÉ ICI PERMET DE CONCRÉTISER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT GLOBAL ÉLABORÉ CES DERNIÈRES ANNÉES. IL A ÉTÉ PENSÉ POUR UNE OCCUPATION COHÉRENTE ET FONCTIONNELLE DES ACTIVITÉS VALIDÉES, ET POUR PROFITER PLEINEMENT D'UN ENVIRONNEMENT NATUREL ET PATRIMONIAL INSOLITE.

— P.25 DE MULTIPLES ACTIVITÉS SUR UN SEUL SITE
P.26 DES AMÉNAGEMENTS DÉJÀ PROGRAMMÉS

DE MULTIPLES ACTIVITÉS SUR UN SEUL SITE

Le programme d'aménagement du fort prévoit la création d'une base de loisirs pour la pratique des activités de pleine nature, ludiques et sportives. Concrètement, les projets en cours de réflexion concernent un centre équestre, de la course d'orientation, du tir à l'arc et du vélo.



UN PROJET DE CENTRE ÉQUESTRE À L'ÉTUDE

Dans l'objectif d'un fort pour la paix, la collaboration actuelle avec l'institut de formation en activités humanitaires et coopération internationale Bioforce, a vocation à être pérennisée. Au-delà de l'utilisation de terrains extérieurs pour des formations pratiques, un espace de formation spécifiquement dédié à l'institut Bioforce sera créé. A plus long terme, d'autres salles de formation

pourront être aménagées, ainsi que des salles de conférences et des logements pour pouvoir accueillir au fort de Feyzin des séminaires.

Dans la continuité du sentier botanique et des visites guidées ponctuelles, le patrimoine et l'histoire du fort seront valorisés au moyen de parcours patrimoniaux permettant aux visiteurs de circuler librement et de repérer les différents sites via de la signalétique, des panneaux d'information, des tables de lecture. Des lieux essentiels dans la vie du fort, comme les fours, les tunnels, les poudrières, méritent une rénovation et une valorisation, par la lumière par exemple. Une première exposition de l'école de la paix de Grenoble a été accueillie en mai 2010, mais une salle d'exposition digne de ce nom sera aménagée pour valoriser le patrimoine et les objets du fort lui-même et pour y faire entrer la culture et le patrimoine extérieurs.

PATRIARCHE & COARCHITECTES ET INGÉNIEURS



AMÉNAGER DES SALLES DE FORMATION

Le fort ainsi embelli et enrichi pourra continuer à accueillir la manifestation culturelle, festive et familiale « le fort en bal(l)ade » ainsi que des visites guidées de plus en plus riches lors des Journées Européennes du Patrimoine chaque année. Des manifestations d'autant plus importantes qu'elles aident à faire connaître le fort au-delà de Feyzin. Ce travail de reconnaissance dans le réseau touristique de l'agglomération sera poursuivi.

A plus long terme, le fort pourra accueillir d'autres formes de visites et tourisme: tourisme d'agrément et tourisme de loisirs (ouverture de gîtes pour un tourisme en lieu insolite) ou tourisme d'affaire (développement des salles de formation, accueil de séminaires...)

Le site du fort permet d'offrir à chacune des activités envisagées une cohérence spatiale, garantie de leur autonomie respective de fonctionnement, et réduisant du même fait leur impact sur l'organisation générale du Fort.

— DES AMÉNAGEMENTS DÉJÀ PROGRAMMÉS

Les questions de l'accès au site, des déplacements à l'intérieur, de l'énergie ou de la sécurité des lieux vont de pair avec un programme d'aménagement bien pensé.

L'accès au fort est relativement aisé du fait de sa position en coeur de ville, à proximité des transports en commun et au croisement de plusieurs quartiers. Le projet de requalification de la rue du Docteur Long, porté par le Grand Lyon, vise à faire de cette voie principale d'accès au fort une « voie verte ». Elle reliera le centre de la Bégude au site du fort en favorisant les circulations douces du fait d'une voie dédiée aux piétons et cycles, pour un meilleur partage de l'espace routier entre voitures et modes de déplacement doux.

Un plan de circulation pour les abords du fort est prévu, incluant la création de nouvelles infrastructures d'accès au site (voie d'accès et parking extérieur).

A l'intérieur du fort, des systèmes de circulation écologique sont envisagés : des véhicules électriques pour les livraisons (accès unique par le pont roulant d'une capacité maximale de 7000 kg).



DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le développement de nouvelles activités nécessite en outre de poursuivre la sécurisation du site avec en particulier la mise en œuvre de clôtures végétales, le bâtiment et les espaces extérieurs comportant aujourd'hui de nombreuses hauteurs de chutes possibles. L'objectif visé sur le long terme est une sécurisation optimale du site du fort, pour un libre accès au public. La construction d'un logement de gardien permettra d'assurer une présence humaine permanente sur les lieux.

Parallèlement à la sécurisation, la viabilisation du site doit être développée en déployant les réseaux vers les futurs bâtiments et zones de développement, avec une priorité donnée à l'utilisation d'énergies renouvelables, pour le chauffage notamment.

Tout au long de ce programme, un soin particulier sera apporté à l'intégration paysagère, architecturale et environnementale, ce dans tous les domaines : une stratégie d'aménagement qui permette de retrouver l'aspect d'origine des bâtiments, des partis-pris d'aménagement et de construction en faveur de solutions écologiques, un respect et une valorisation de l'environnement naturel.

- **ACTIVITÉS DE LOISIRS, ACCUEIL DE FORMATIONS, TOURISME LOCAL... LES DIFFÉRENTS AXES DU PROJET POUR LE FORT SONT DÉTAILLÉS CI-APRÈS. LA VILLE RESTERA MAÎTRE D'OUVRAGE DE TOUS LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AFIN DE GARANTIR LE RESPECT ET LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS VALIDÉES, DANS UN OBJECTIF DE QUALITÉ ET DE COHÉRENCE DU PROJET.**

10 PISTES POUR AGIR

-
- P.29** **BASE DE LOISIRS : LE CENTRE EQUESTRE**
 - P.30** **BASE DE LOISIRS : COURSE D'ORIENTATION**
 - P.31** **BASE DE LOISIRS : TIR A L'ARC**
 - P.32** **ESPACE DE FORMATION : BIOFORCE**
 - P.33** **CULTURE ET PATRIMOINE**
 - P.34** **EVENEMENTIEL**
 - P.35** **TOURISME**
 - P.35** **VIABILISATION**
 - P.36** **ACCES ET DEPLACEMENT**
 - P.37** **SECURITE**

1/ BASE DE LOISIRS : LE CENTRE EQUESTRE

En juin 2010, le bureau d'études spécialisé Parcours a rendu une étude d'opportunité d'une structure équestre dans le fort de Feyzin. Cette étude a montré tout l'intérêt du développement d'une telle structure sur le site du fort. L'activité équestre est en effet un secteur en plein essor, notamment dans le Rhône où le potentiel de développement est encore important.

— Activité

L'activité proposée sur Feyzin serait un poney-club de 20 à 30 animaux, à destination d'un public varié : familles, scolaires, structures d'insertion de jeunes en difficulté, personnes handicapées (le développement de l'équithérapie sera intégré à la délégation de service public envisagée). Cette offre pourra s'adresser aux publics enfants et jeunes de l'est lyonnais, mal desservi par les zones de loisirs. L'activité sera également développée avec un axe fort de loisirs de nature en lien avec le territoire agricole voisin des Grandes Terres.

— Aménagements

Une telle structure nécessitera les éléments suivants :

- des locaux d'accueil du public (club, vestiaires, sanitaires)
- un espace administration
- un espace technique et de stockage
- des écuries pour 20 à 30 poneys
- des espaces d'évolution (carrière ouverte, manège couvert, paddocks)
- un logement de palefrenier

Tous les locaux seront installés dans les salles et écuries existantes du fort, réhabilitées en respectant le patrimoine architectural. Les aménagements extérieurs devront respecter les mêmes critères qualitatifs.

Une attention particulière sera portée à la toiture du manège couvert : la piste de 650 m² devra s'intégrer à la topographie du site, et sa toiture devra être en cohérence avec l'architecture du fort. Les premières études proposent une couverture de forme végétale, en résonance avec le bâti du fort, lui-même dissimulé sous la végétation. La carrière à ciel ouvert, d'une surface de 925 m², sera intégrée à l'une des prairies existantes, les gradins venant se fondre dans les talus. Les zones de pâturage des animaux seront installées dans les fossés du Fort.

— Chiffrage (montants HT)

RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS (PARADOS ET ANCIENNES ÉCURIES)	
Espace d'accueil (club house, vestiaires) et écuries	158 600 €
Administration	70 500 €
Salle de réunion	47 000 €
Logement palefrenier	84 000 €
— SOUS TOTAL	360 100 €
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	
Piste et manège couvert	68 200 €
Couverture (type impluvium)	550 000 €
Carrière ouverte	63 740 €
— SOUS TOTAL AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	681 940 €
— TOTAL	1 042 040 €

— Échéance

Les travaux sont programmés sur 2011 et 2012, pour une ouverture prévisionnelle du centre équestre courant 2013.

— Fonctionnement

Une délégation de service public est à l'étude.

2/ BASE DE LOISIRS : COURSE D'ORIENTATION

La Fédération du Rhône de Course d'Orientation (FRCO) a validé la faisabilité de l'implantation d'un parcours d'orientation sur le site du fort, jugé très intéressant du fait de sa proximité avec le parc de l'Europe, le parc des 3 cerisiers et le plateau des Grandes Terres. Ces espaces offrent des possibilités de parcours qui pourront être proposés notamment aux écoles, collèges et centre de loisirs de l'agglomération.

Au-delà des parcours d'orientation classiques, une offre de parcours thématiques pourra être développée, et s'adresser à différents publics : famille avec des parcours de type « chasse au trésor », mais également personnes et enfants handicapés mentaux avec des parcours animés par les parents ou les accompagnateurs.

— Aménagements

L'implantation d'un parcours d'orientation nécessite de très légers aménagements sur site : seule l'implantation de bornes et de panneaux est à prévoir.

Un travail préalable d'étude de parcours sera néanmoins nécessaire : définition des parcours et du positionnement des bornes, réalisation de la carte correspondante.

— Chiffrage (montants HT)

CARTES D'ORIENTATION DÉTAILLÉES	
Fort (intra muros)	590 €
Fort (extra muros et parcs proches)	990 €
Grandes Terres	570 €
— TOTAL CARTOGRAPHIE	2 150 €
FOURNITURE ET POSE DES BALISES (BORNES DE POINÇONNAGE)	
30 bornes fixes	3 600 €
10 bornes amovibles	370 €
Panneau d'information des parcours	2 200 €
Livraison	300 €
— TOTAL FOURNITURE ET POSE DES BALISES	6 470 €
— TOTAL	8 620 €
<i>Option parcours famille « chasse au trésor »</i>	10 000 €
<i>Option parcours d'orientation pour enfants handicapés mentaux</i>	2 000 €

— Échéance 2012

— Fonctionnement

La Ville assurera un entretien régulier des bornes, ainsi que la gestion du planning d'accès aux parcours.

3/ BASE DE LOISIRS : TIR A L'ARC

Une étude d'opportunité a permis de montrer que le site du fort était tout à fait propice à l'activité de tir à l'arc, sous différentes formes :

- tir en salle pour la période hivernale, les salles du Cavalier étant parfaitement adaptées puisque la longueur des salles est équivalente au pas de tir nécessaire
- tir en extérieur dans les fossés: possibilité de tir sans gêne ni risque pour les autres activités
- tir « flufu »: tir longue distance

— Aménagements

Les aménagements nécessaires sont la réhabilitation d'une salle pour la pratique du tir, et d'une salle supplémentaire pour les locaux administratifs liés à l'activité.

— Chiffrage (montants HT)

Matériel de tir	4 000 €
RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS	
Aménagement d'une salle de tir	15 000 €
Salle de réunion	50 000 €
— TOTAL	69 000 €

— Échéance 2012

— Fonctionnement

Plusieurs possibilités de gestion sont envisageables pour cet équipement:
par la ville avec mise à disposition des salles moyennant loyer ou contre-parties;
par une délégation de service public.

4/ ESPACE DE FORMATION : BIOFORCE

L'association Bioforce occupe le site du Fort depuis 2008. Par convention annuelle, la ville leur a mis à disposition des locaux de stockage, une salle utilisée pour les cours, et des espaces extérieurs pour la mise en œuvre d'activités pratiques.

La ville et Bioforce se sont accordées en 2010 pour une implantation durable de ces formations sur le site du Fort. Il s'agirait de développer la formation sur site en aménageant des salles de formation théoriques et des plateformes d'exercices pratiques (électricité, télécoms, eau/assainissement, constructions d'urgence et durables...).

— Aménagements

Les salles de formation (5 modules) pourraient être installées à l'étage du Cavalier, les casemates du rez-de-chaussée étant déjà utilisées pour le stockage du matériel pratique. Une réflexion (Patriarche & Co, architectes et ingénieurs) avait déjà été engagée sur les possibilités de rénovation des salles de l'étage du Parados en salles de formation et/ou de réunion. Cette étude a pu proposer une image de ce qui pourrait être fait dans les salles du Cavalier.

Les plateformes de travaux pratiques seront implantées en extérieur, de manière indépendante des autres activités pratiquées dans le fort.

La salle de la poudrière pourrait également être réhabilitée, au profit de l'association Bioforce ou plus généralement pour l'accueil de conférences.

— Chiffrage (montants HT)

RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS	
5 salles de formation	900 000 €
Hall d'entrée	50 000 €
Administration	37 500 €
Couloir centre	80 000 €
Salle de la poudrière	36 000 €
Accès	30 000 €
Espace de stockage	15 000 €
Grilles, portes	10 000 €
Éclairage	40 000 €
— SOUS-TOTAL	1 198 500 €
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	
Plateformes pratiques	4 000 €
— TOTAL	1 202 500 €

— Échéance

A définir

— Fonctionnement

L'espace de formation sera mis à disposition de l'association Bioforce, et les modalités d'occupation seront régies par une convention avec la Ville. La poudrière pourra être utilisée par la Ville à sa convenance

5/ CULTURE ET PATRIMOINE

Le fort de Feyzin est aujourd'hui ouvert aux visites de manière ponctuelle et encadrée, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (visites guidées) et de la manifestation annuelle «le fort en bal(l)ade» (déambulation artistique). Seul le parcours botanique des bois du Fort (extra-muros) est accessible au public de manière permanente.

Dans l'objectif d'ouvrir le fort au plus grand nombre et plus fréquemment, le développement culturel doit faire partie des axes de développement du site, par le biais d'un projet général de valorisation dégagant de nouvelles perspectives patrimoniales. Plusieurs projets complémentaires peuvent être proposés, à court et moyen terme.

— Création d'une salle d'exposition permanente

Cette salle d'exposition, dans l'une des salles du pavillon d'entrée du fort réhabilité, pourrait accueillir un espace d'interprétation du fort militaire : plan général, contexte historique, éléments caractéristiques, état d'origine et évolution architecturale, avenir du site...

— Parcours patrimonial

La réalisation d'un parcours patrimonial dans le fort intra-muros permettrait de développer l'offre culturelle en visite libre, par l'implantation de panneaux d'interprétation et de balisage directionnel. Ce parcours pourrait aborder, à travers une quinzaine de panneaux, le contexte historique et géographique du site, et les lieux caractéristiques du fort.

Le parcours patrimonial devra s'accompagner d'une mise en lumière. En effet, de nombreux ouvrages et passages étant souterrains, la mise en lumière, au-delà de la valorisation esthétique, sécurisera les visites. Ces éléments de valorisation du patrimoine du fort permettront d'ouvrir le site aux visites libres, mais ils conforteront également l'offre de visites guidées, qui s'effectuent à ce jour dans le cadre d'événements ponctuels et à la demande, mais qui pourront à terme faire partie de l'offre touristique de l'agglomération lyonnaise – offre gérée par l'Office de Tourisme du Grand Lyon qui pourrait alors mettre des guides à disposition.

— Chiffrage (montants HT)

Conception des panneaux d'exposition	4 000 €
Réalisation des panneaux	6 000 €
Conception complète du parcours patrimonial	5 000 €
Réalisation de la signalétique	10 000 €
Sécurisation du parcours, mise en lumière	5 000 €
— TOTAL	30 000 €

6/ EVENEMENTIEL

A travers les aménagements programmés à court et moyen terme, le site du fort s'ouvrira progressivement à de nouveaux usages, par une occupation plus régulière. Parallèlement, la Ville souhaite poursuivre le développement des manifestations culturelles et patrimoniales dans le cadre d'événements dédiés : le « fort en bal(l)ade » et les Journées Européennes du Patrimoine.

— Journées Européennes du Patrimoine

Depuis 2005, les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion d'ouvrir le fort au public, curieux de découvrir un lieu longtemps interdit d'accès. Des visites guidées permettent de découvrir ce patrimoine historique et architectural hors du commun. La Ville s'efforce, chaque année, de proposer à la visite de nouveaux lieux : ouverture des fossés aux promeneurs en 2009, découverte de la poudrière en 2010, et balade découverte du patrimoine naturel sur les sentiers des bois du fort depuis 2009.

— Le fort en bal(l)ade

Tout comme pour les journées du patrimoine, le public a été nombreux lors des différentes éditions du fort en bal(l)ade : une occasion de découvrir le site à travers une déambulation ludique et culturelle.

Au cours de cette journée, les lieux emblématiques du fort accueillent artistes et associations : caveau jazz dans les casemates de tir direct, initiation au cirque dans la grande prairie du Cavalier...

— Chiffrage (montants HT)

Journées européennes du patrimoine (budget Ville)
Fort en bal(l)ade (budget Ville)

1 700 €
25 À 45 000 €

7/ TOURISME

— Tourisme d'agrément

Des gîtes pour l'accueil de séjours équestres, séjours « nature » ou même de séjours en lieu insolite pourront accueillir, à moyen terme, un public varié. Certaines salles du premier étage du Parados pourront être aménagées : 3 salles de 47 m² chacune, situées à proximité immédiate de l'emplacement du logement de gardien, seraient converties en gîtes.

— Tourisme d'affaire

Le développement des salles de formation en lien avec la présence de Bioforce, et la réhabilitation de la poudrière en salle de conférence, pourront permettre de développer le tourisme d'affaire, par l'accueil éventuel de séminaires et de stages de courte et moyenne durée.

— Chiffrage (montants HT)

Réaménagement de 3 salles de 47 m ²	252 000 €
— TOTAL	252 000 €

— Échéance 2012

8/ VIABILISATION

Une première phase de viabilisation du site a été réalisée dans le cadre de la réhabilitation du pavillon d'entrée du fort. Celui-ci a été équipé en électricité, télécom, eau potable et assainissement des eaux usées.

— Aménagements

Dans le cadre des futurs aménagements, l'extension des réseaux (électricité, télécom, eau potable) doit être programmée afin d'équiper les bâtiments du Parados et du Cavalier.

Par ailleurs, le réseau des eaux usées réalisé à ce jour est un système d'assainissement autonome : la faible utilisation du site ne justifiait pas l'investissement d'un raccordement au réseau public. L'étude assainissement devra donc être reprise afin de vérifier que ce système est de capacité suffisante pour accueillir des usages plus réguliers. A défaut, il faudra envisager une augmentation de sa capacité, ou prolonger le réseau existant dans le fossé ouest pour un raccordement au réseau public situé sur le chemin sous le fort.

— Echéance

Les travaux de viabilisation sont programmés parallèlement à la réalisation des équipements prévus (dont le centre équestre), dès l'année 2011.

9/ ACCES ET DEPLACEMENT

L'accès au fort intra-muros sera un accès piéton depuis le parking implanté en extérieur. Seules les livraisons pourront emprunter la voie d'accès principale via le pont roulant (voir ci-après le paragraphe circulation).

— STATIONNEMENT

Le stationnement pour l'accueil des visiteurs sera situé à l'extérieur du site. L'aménagement du parking se fera en deux tranches, la première visant à accueillir les usagers des activités installées dans le fort (centre équestre, tir à l'arc, course d'orientation, étudiants Bioforce), la seconde ayant pour objectif de gérer les usagers ponctuels dans le cadre des événements organisés sur le site.

Les deux tranches devront s'intégrer à leur environnement naturel, dans l'une des prairies en lisière des bois du fort. La première tranche sera aménagée avec des allées en stabilisé et des places en gravette pour faciliter la circulation. La seconde tranche, utilisée de manière occasionnelle, devra se fondre dans l'environnement, et sera intégralement végétalisée (places de stationnement en grave engazonnée).

— Chiffrage (montants HT)

PARKING 1	
Allées en stabilisé	32 000 €
Places de stationnement (110)	68 500 €
Bandes engazonnées	9 000 €
— TOTAL TRANCHE 1	109 500 €
PARKING 2	
Allées en pavés joints engazonnés	63 000 €
Places de en grave engazonnée (80)	15 000 €
— TOTAL TRANCHE 2	78 000 €

— Échéance

La réalisation de la tranche 1 du parking, soit 110 places, est programmée en 2011—2012. La tranche 2, exclusivement destinée à l'accueil d'événementiel, sera proposée ultérieurement.

— CIRCULATION INTERNE

Les accès et la circulation des véhicules dans le fort seront permis pour les livraisons, mais limités au gabarit du pont roulant, qui ne peut supporter un véhicule de plus de 7 tonnes. A l'intérieur du fort lui-même, les circulations sont rendues difficiles par la topographie des lieux et par la taille des couloirs. Un système de circulation interne par véhicule utilitaire électrique a ainsi été imaginé : une fourgonnette de transport de type utilitaire ainsi qu'un engin de chantier de type pelleuse pour les opérations de chargement/déchargement. Cette formule permet de préserver la structure du fort, en proposant une solution peu polluante s'intégrant parfaitement aux objectifs d'aménagement du site.

— Chiffrage (montants HT)

Fourgon électrique	26 000 €
Engin de chantier type pelleuse	15 000 €
— TOTAL	41 000 €

10/ SECURITE

Le fort s'ouvrira à un public d'utilisateurs identifiés à moyen terme (activités de pleine nature : centre équestre, tir à l'arc, course d'orientation), mais il a vocation à s'ouvrir au plus grand nombre dans un temps plus long, à l'image d'un grand parc.

— SÉCURISATION DU SITE

Dans cette optique, un programme de sécurisation du site doit être mis en œuvre, afin de guider les déambulations et d'empêcher les accès aux zones potentiellement dangereuses (aplombs avec chute possible).

Cette sécurisation sera progressivement mise en place grâce à un système de clôtures végétales. La sécurisation se fera en jouant sur l'épaisseur de la haie. Pour les zones avec aplomb, un système de tressage pourra être ajouté, avec renfort éventuel en fil de fer.

Cette solution a l'avantage d'être parfaitement intégrée au milieu naturel, en apportant une plus-value paysagère par la variété des essences proposées, ainsi qu'une plus-value écologique, certaines essences offrant notamment un refuge pour les oiseaux.

— Chiffrage (montants HT)

Clôture végétale mécanique (fort)	46 000 €
Clôture végétale mécanique (extérieur)	10 000 €
Clôture végétale manuelle	87 000 €
Clôtures	10 000 €
Grilles	3 000 €
Eclairage	10 000 €
— TOTAL	166 000 €

— Échéance

Première tranche programmée dès 2011, afin de laisser un temps de pousse aux végétaux pour l'ouverture du site à l'échéance 2013.

— LOGEMENT DE GARDIEN

Le site du fort étant isolé, un logement de gardien est envisagé afin d'assurer une occupation régulière qui limite les actes d'intrusion ou de vandalisme comme cela a pu être le cas ces dernières années. Cet aménagement sera proposé en entrée de site, dans le bâtiment du Parados, dont les salles du 1er étage sont propices à la création de logements : 2 salles de 47 m² seront réhabilitées et destinées à cet usage.

Chiffrage (montants HT)

Réaménagement de 2 salles de 47 m ²	168 000 €
— TOTAL	168 000 €

— RÉCAPITULATIF

Descriptif	Estimation (hors-taxes)	Echéance
BASE DE LOISIRS - Activités physiques de pleine nature		
Centre équestre	1 042 040,00 €	2011
Course d'orientation	8 620,00 €	2012
Tir à l'arc	69 000,00 €	2012
FORMATION - Installation de BIOFORCE		
Salles de formation et plateformes d'exercice	1 116 500,00 €	à définir
Réhabilitation de la poudrière (salle de conférence)	36 000,00 €	à définir
CULTURE ET PATRIMOINE		
Salle d'exposition	10 000,00 €	à définir
Parcours patrimonial	20 000,00 €	à définir
EVENEMENTIEL		
Journées Européennes du Patrimoine	1 700,00 €	annuel
Le fort en bal(l)ade	45 000,00 €	annuel
TOURISME		
Aménagement de 3 gîtes	252 000,00 €	2012
AMENAGEMENTS EXTERIEURS, VIABILISATION, SECURISATION		
Viabilisation	170 000,00 €	2011
Stationnement (tranche 1)	109 500,00 €	2011
Stationnement (tranche 2)	78 000,00 €	à définir
Circulation interne - véhicules électriques	41 000,00 €	2012
Sécurisation (tranche 1)	80 000,00 €	2011
Sécurisation (tranche 2)	80 000,00 €	2012
Logement de gardien	168 000,00 €	2012



HÔTEL DE VILLE

18 rue de la mairie
BP 46
69552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00
fax 04 72 21 46 01
www.ville-feyzin.fr

